CRC HAUTS-de-FRANCE
03/05/2024
Enregistrement n° 238

ilevia
LES TRANSPORTS DE LA MEL

Direction Générale

Chambre régionale des comptes
Monsieur Jean Paul Albertini
Président
Hôtel Dubois de Fosseux
14, rue du Marché au Filé
62012 ARRAS

Marcq-en-Barœul,

Le 3 mai 2024

Objet : Accusé de réception du rapport d'observations définitives

Monsieur le Président,

Par courrier daté du 5 avril 2024, en notre qualité de Délégataire de la concession de service public des transports urbain de personnes de la Métropole Européenne de Lille, vous avez notifié votre rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de notre société Keolis Lille Métropole, concernant les exercices 2018 à 2022.

Nous avons pris acte des modifications apportées au rapport d'observations provisoires suite notamment aux réponses que nous vous avions formulées.

Ce rapport d'observations définitives n'appelle pas de notre part de nouvelle observation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Franck GARÇON
Directeur Général